



UNIVERSITE D'ÉTÉ
DU BARREAU
DU BURKINA FASO

En partenariat avec



- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
- Ministère des Mines et de l'Énergie

OUAGADOUGOU
09-11 OCTOBRE 2014



CONFÉRENCE
DES BARREAUX
de l'UEMOA



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ DU BARREAU DU BURKINA FASO 9-11 OCTOBRE 2014

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 OCTOBRE 2014 – LES PARTENARIATS PUBLICS-PRIVES

« Comment développer des projets d'infrastructures de service public avec le concours du privé – concessions et PPP »

- Cadrage – Éléments clefs - Retours d'expérience – Enjeux
- Les conditions contractuelles : les clauses originales et essentielles des contrats de concession et de PPP
- Cas pratiques : condition de planification, de préparation, de mise en concurrence préalable au contrat / la rédaction du contrat / l'exécution du contrat

Intervenant principal : Marc Frilet, Avocat au barreau de Paris, Ancien membre du Conseil National des Barreaux, Secrétaire général de l'Institut Français d'Experts Juridiques Internationaux (IFEJI), Secrétaire général adjoint de l'International Bar Association (IBA)

En présence de représentants de l'UEMOA et autres acteurs concernés.

SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 – L'ACTE D'AVOCAT

« Maîtriser les contours de l'acte d'avocat et les spécificités tenant à sa rédaction »

- Situer l'acte d'avocat dans son environnement juridique
- Saisir les spécificités de l'acte d'avocat et ses différentes utilisations possibles
- Rédiger un acte d'avocat
- Acte d'avocat, déontologie et responsabilité

Intervenant principal : Pierre GAMBAZZI, Avocat au barreau de Lyon, Membre du Conseil de l'Ordre.



UNIVERSITE D'ÉTÉ
DU BARREAU
DU BURKINA FASO

En partenariat avec



- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
- Ministère des Mines et de l'Énergie

OUAGADOUGOU
09-11 OCTOBRE 2014



CONFÉRENCE
DES BARREAUX
de l'UEMOA



Conseil
National
des Barreaux



FICHE D'INSCRIPTION

A remplir et retourner au plus tard le jeudi 25 septembre 2014 à 17h00

Nom : Prénom(s) :
Barreau/structure : Pays :
Adresse :
Tél : Fax :
E-mail :
Personne à contacter en cas de besoin :

FRAIS DE PARTICIATION¹ :

100 000 FCFA (150 euros)/personne

MODE DE PAIEMENT :

- Espèces
 Chèque (à Libeller à « **Ordre des Avocats-BF** »)
 Virement

ARRIVEE/HOTEL/DEPART :

Hôtel réservé:
Date & heure d'arrivée :/...../2014 àHeures.....
Date et heure de départ :/...../2014 àHeures.....
Compagnie/mode de transport :

Pour tout besoin d'assistance (voyage, visa, hôtel) : Nous contacter.

N.B. LE LAICO OUAGA 2000, qui accueille les travaux, offre aux participants des tarifs préférentiels pour les chambres (Voir en annexe).

¹Ce tarif comprend les documents de travail, les pauses-café, déjeuners pendant les travaux.



UNIVERSITE D'ÉTÉ
DU BARREAU
DU BURKINA FASO

En partenariat avec



- Ministère de l'économie et des finances
- Ministère des Infrastructures, du Désenclavement et des Transports
- Ministère des Mines et de l'Energie

Ouagadougou,
du 09 au 11 octobre 2014



CONFÉRENCE
DES BARREAUX
de l'UEMOA



Conseil
National
des Barreaux



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

VISA D'ENTRÉE :

Non requis pour les ressortissants UEMOA/CEDEAO.
Délivré par les représentations diplomatiques dans les pays de résidence et à l'entrée du territoire.

Pour l'obtention du visa sur place à l'arrivée se munir de deux photos d'identité.

VACCINATIONS :

Exigée : fièvre jaune (valide 10 ans). Les détenteurs de carnets de santé non à jour de cette vaccination se verront administrer le vaccin à leur arrivée à Ouagadougou.

Recommandée : Méningite W 135 ou méningite à méningocoque A+C (longs séjours ou en situation épidémique).

REFERENCES BANCAIRES (pour virement) :

Banque : **Banque Commerciale du Burkina (BCB)**
Agence : **kwamé N'krumah**
Intitulé du compte : **Ordre des Avocats-BF**
N° du compte : **022250120694**
Clé RIB : **26**

Pour toute information complémentaire, merci de contacter

Mme OUERMI Awa : (00 226) 50302290

Mlle YAMEOGO Carine : (00 226) 50316279 - ligne fixe/ (00 226) 78888072 – Mobil



TARIFS SPECIAUX

UNIVERSITE D'ETE DU BARREAU DU BURKINA

DESIGNATION	Tarif en francs CFA	Tarif en Euro
Chambre Deluxe Single (petit déjeuner inclus)	98 250	150
Taxe touristique	1 180	1,80
Taxe communale	2 950	4,49
Total	99 430 FCFA / nuitée (Hors taxe communale due une seule fois pour le séjour)	151.80 Euros / nuitée (Hors taxe communale due une seule fois pour le séjour)